



Ville de Le Palais sur Vienne

CCAS du 03 avril 2024 Liste des délibérations et résultats des votes

L'an deux mille vingt-quatre, le 03 avril

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune du Palais-sur-Vienne, dûment convoqué le 19 mars 2024, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Ludovic GERAUDIE, Président.

Présents : M. Ludovic GERAUDIE, Mme Christine DESMAISONS, Mme Laetitia COTARD, M. Jean-Marie TEXONNIERE, Mme Brigitte MEDARD, Mme Marie-France REMOND, M. Philippe POUGET, Mme Monique MILBERGUE, Mme Christiane MAZABRAUD, M. Serge DUPUY, Mme Jeannine TOUMIEUX

Représentés : Mme Pauline MARANDE par M. Jean-Marie TEXONNIERE
M. Jean-Marie GRIGNON par M. Philippe POUGET

Absents : M. Laurent COLONNA, Mme Géraldine BÉLÉZY

Madame Marie-France REMOND a été élue secrétaire de séance.

1 – Délibération n° 05/2024 – [CCAS Repas à domicile – Approbation du compte de gestion 2023](#)

Adoptée à l'unanimité par le Centre Communal d'Action Sociale.

2 – Délibération n° 06/2024 – [CCAS Repas à domicile – Approbation du compte Administratif 2023](#)

Adoptée à l'unanimité par le Centre Communal d'Action Sociale.

3 – Délibération n° 07/2024 – [CCAS Repas à domicile – Affectation des résultats de l'exercice 2023](#)

Adoptée à l'unanimité par le Centre Communal d'Action Sociale.

4 – Délibération n°08/2024 – [CCAS Repas à domicile – Budget 2024](#)

Adoptée à l'unanimité par le Centre Communal d'Action Sociale.

5 – Délibération n° 09/2024 - [CCAS Mairie – Approbation du compte de gestion 2023](#)

Adoptée à l'unanimité par le Centre Communal d'Action Sociale.

6 - Délibération n° 10/2024 - [CCAS Mairie – Approbation du compte Administratif 2023](#)

Adoptée à l'unanimité par le Centre Communal d'Action Sociale.

7 - Délibération n° 11/2024 - [CCAS Mairie – Reprise des résultats de l'exercice 2023](#)

Adoptée à l'unanimité par le Centre Communal d'Action Sociale.

8 - Délibération n° 12/2024 - [CCAS Mairie – Budget 2024](#)

Adoptée à l'unanimité par le Centre Communal d'Action Sociale.

9 - Délibération n° 13/2024 - [CCAS Mairie – Subvention LE CHAL](#)

Adoptée à l'unanimité par le Centre Communal d'Action Sociale.

10 - Délibération n° 14/2024 - [CCAS Mairie – Subvention France Victimes 87](#)

Adoptée à l'unanimité par le Centre Communal d'Action Sociale.

11 - Délibération n° 15/2024 - [CCAS Mairie – Subvention Secours Populaire](#)

Adoptée à l'unanimité par le Centre Communal d'Action Sociale.